

Délibération n° 2021-076
Plan Plage Fenêtre Lacustre de Parentis-en-Born – Demande de subventions

Nbre de Conseillers en exercice : 34

Nbre de présents : 26

Nbre de votants : 32

Nbre de procurations : 6

Date de convocation et d'affichage : 26/05/2021

Secrétaire de séance : LARRUE-SOUBAIGNÉ Nathalie

Présents : Mme AUBERT Roselyne, Mme BOUSQUET Marie-Hélène M. COLMAGRO Ghislain, M. COURNAU Jean-Michel, M. COUTURIER François, M. DIAZ Manuel, Mme DUBOIS Catherine, Mme GUERRO Florence, Mme LARREZET Hélène, M. MINIAU Dominique, Mme PELTIER Virginie, Mme PINCÉ Laure, Mme PONCHET Ascension, M. SUSO Jean-Michel, Mme DOUSTE Françoise, Mme CASSAGNE Patricia, M. CRUCHANDEU Paul, , Mme NADAU Marie-Françoise, M. RIMONTEIL Jean-Pierre, M. SOULÈS Eric, M. COMET Bernard, M. LABRUYÈRE Christophe, Mme RIGAL Nathalie, Mme LARRUE-SOUBAIGNÉ Nathalie, M. CASTAGNÈDE Vincent, Mme SÉGAUT Céline

Procurations : M. DARMAGNAC Frédéric donne procuration à Mme DUBOIS Catherine, M. PASCUTTO Philippe donne procuration à M. MINIAU Dominique, Mme CHAUSSIS Nathalie donne procuration à Mme NADAU Marie-Françoise, Mme GARDON Christine donne procuration à M. COMET Bernard, M LAINÉ Fabien donner procuration à M. LABRUYÈRE Christophe, M. BRÈTHES Eric donne procuration à Mme SEGAUT Céline

Excusés : M. DARMAGNAC Frédéric, M. PASCUTTO Philippe, Mme CHAUSSIS Nathalie, Mme GARDON Christine, M. LAINÉ Fabien, M. BRÈTHES Eric

Absents : M. LALUQUE Georges, Mme MALLO Caroline

Décision de l'assemblée :

Votants : 32
Pour : 32
Contre :
Abstention :

Document exécutoire à compter du : 01/06/2021
Transmis en Préfecture le : 08/06/2021
Affiché le : 08/06/2021
à Parentis en Born, le 08/06/2021

La Présidente,



Françoise DOUSTE

Rapporteur : M. COMET Bernard

Le projet consiste en l'aménagement de la fenêtre lacustre Parentissoise, avec pour objectif principal de sécuriser l'accueil et les flux de circulation divers tout en préservant l'environnement et le cadre de ce lieu.

Ce projet fait l'objet du Groupement de Commandes « Aménagement et requalification de la fenêtre lacustre parentissoise » constitué avec la Commune de Parentis-en-Born et le syndicat Mixte Géolandes, chacun ayant des compétences impactées par le projet (voies vertes et voirie communautaire pour la CCGL)

Toutes les lignes de dépenses du projet ont été analysées par un groupe de travail associant l'Etat, la Région Nouvelle-Aquitaine, le GIP Littoral Nouvelle-Aquitaine et le Département des Landes pour définir la nature des dépenses éligibles aux divers cofinancements.

Vous trouverez la synthèse des dépenses prévisionnelles et les recettes correspondantes attendues, pour la part Communauté de communes des Grands Lacs, à travers le plan de financement ci-dessous :

Dépenses totales prévisionnelles en € HT	1 435 052,50 €
Dépenses éligibles à subventions en € HT	1 125 870,00 €
Subventions Etat : 20%	225 174,00 €
Subventions Région Nouvelle Aquitaine : 30%	337 761,00 €
Subventions Département des Landes : 15 %	166 680,50 €

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire décide à l'unanimité :

- D'approuver ce plan de financement
- De solliciter les différents partenaires financiers suivant les montants et taux indiqués ci-dessus.
- D'autoriser Madame la Présidente à signer tous les documents et accomplir toutes les formalités nécessaires à la bonne exécution de la présente délibération.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Pau dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « télérecours citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an que dessus

Et ont signé au registre les membres présents

Pour copie conforme, le 1^{er} juin 2021

La Présidente,

Françoise DOUSTE